



CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



PRÉSENTATION 2025/2026

Un concours à l'initiative d'AdVini en
partenariat avec le Crédit Agricole, l'Institut
Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation.

ADVINI
DES VIGNOBLES À DES HOMMES

CA
CRÉDIT AGRICOLE

L'INSTITUT
agro Montpellier

L'INSTITUT
agro Fondation





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR

Initié par AdVini en 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir célèbre aujourd'hui sa 10^e édition, symbole d'un engagement constant en faveur du renouvellement des générations de vignerons, de l'innovation et de la valorisation des terroirs français.

Né d'un constat simple – la difficulté pour les jeunes générations de s'installer dans un métier exigeant mais passionnant – le concours s'est construit grâce à un partenariat solide entre AdVini, l'Institut Agro Montpellier, l'Institut Agro Fondation, rejoints par le Crédit Agricole. Ensemble, ils offrent aux entrepreneurs de la vigne une opportunité unique de révéler leurs projets, d'être accompagnés dans leur stratégie et de développer une activité pérenne.

Depuis sa création, le concours a distingué et soutenu des initiatives viticoles respectueuses de l'environnement, ancrées dans leurs terroirs, portées par des femmes et des hommes passionnés. Il met en lumière des savoir-faire hérités de générations tout en encourageant l'innovation et de nouvelles voies pour l'avenir. Véritable levier de croissance, il offre aux lauréats une dotation financière et un accompagnement stratégique qui renforcent leur développement.

Au fil des éditions, les lauréats incarnent cette dynamique, apportant un souffle nouveau et des solutions prometteuses pour l'avenir de la filière. En tissant un lien entre tradition et innovation, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir contribue à préserver l'essence du vignoble français tout en le projetant vers de nouveaux horizons.

Enfin, le concours joue un rôle pédagogique majeur. Chaque année, il constitue un tremplin pour les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier qui interviennent comme consultants auprès des candidats. Une expérience formatrice et professionnalisante qui renforce leur compréhension des enjeux de la filière et favorise leur insertion professionnelle.

CE CONCOURS À TROIS VOCATIONS

- **Pédagogique** : participer à la formation et la mise en réseau des élèves-ingénieurs cursus " viticulture et œnologie " de l'Institut Agro Montpellier afin de favoriser leur insertion professionnelle.
- **Sociétal** : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vigneron.
- **Patrimonial** : préserver l'activité viticole sur des terroirs menacés par l'urbanisation, la déprise viticole et ayant un fort potentiel viticole et une histoire.

UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES LAURÉATS...

Depuis 2015, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été un véritable tremplin pour de jeunes vignerons, leur offrant les moyens d'accélérer le développement de leur domaine et de s'inscrire durablement dans le paysage viticole français. Grâce aux dotations attribuées, les lauréats du concours ont pu :

- **Moderniser leurs outils de production** : rénover ou construire des bâtiments dédiés à la vinification, à l'élevage et au stockage, mais aussi investir dans du matériel viticole et œnologique.
- **Développer leur activité commerciale** : aménager des espaces de dégustation et de vente, développer des activités d'œnotourisme, renforcer leur développement commercial.
- **S'adapter aux défis du futur** : planter de nouvelles vignes avec des cépages adaptés au changement climatique, ou renouer avec le patrimoine viticole local, en réintroduisant des cépages autochtones, parfois oubliés.



DOTATION

Le concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est organisé sous l'égide de l'Institut Agro Fondation.

Par un don d'AdVini et du Crédit Agricole à la fondation, il est aujourd'hui doté d'une enveloppe de 80 000 € de gains, répartie en trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €. En plus de ces trois dotations financières, les lauréats se voient offrir une vidéo professionnelle dans laquelle est présenté leur domaine.

Les sept candidats sélectionnés bénéficient d'un accompagnement par des élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier, et d'une journée de conseil autour de divers thèmes tels que la viticulture, l'œnologie, l'ampélographie, la gestion d'entreprise ou encore la stratégie commerciale. Cette journée est mise au service des candidats, par les collaborateurs experts d'AdVini et de ses partenaires lors d'un séminaire de préparation.

Depuis 2015,
le Concours Vignerons
et Terroirs d'Avenir a...



Fait voyager près
de 345 élèves-
ingénieurs



Distribué plus
de 692 000 €



Récompensé
25 lauréats

LE JURY



À l'occasion de la 9^e édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui s'est tenu entre 2024 et 2025, le jury était composé de :

- **Samuel Brennetot** – Crédit Agricole S.A. - Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire / Expertise Vins et Spiritueux
- **Florian Richter** - Domaine des Deux Clés, lauréat du Premier Prix de la 8^{ème} édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir
- **Antoine Leccia** - AdVini, Président Directeur Général
- **Clotilde Mengin** - Union de la Sommellerie Française (UDSF)
- **Hervé Hannin** - L'Institut Agro Montpellier – Directeur du développement du Pôle Vigne et Vin à l'Institut Agro
- **Stéphane Derenoncourt** - Vigneron-consultant viticole

Chaque année, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir est composé d'éminents professionnels représentatifs des métiers de la filière viti-vinicole et du lauréat du Premier Prix de l'édition précédente.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'accès au concours est gratuit et réservé à toute personne majeure jusqu'à 40* ans ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine pour une activité de vigneron, diplômées de l'enseignement agricole ou avec une expérience significative dans le milieu du vin.

Les candidats sont invités à télécharger le dossier de candidature sur le site web d'AdVini et à consulter le règlement du concours.

Les pré-sélections des dossiers sont réalisées par les collaborateurs des partenaires impliqués dans le projet depuis plusieurs années.

Les examinateurs portent une attention particulière et attentive aux projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des Hommes, un terroir et des traditions, tout en veillant à la solidité économique de l'entreprise qui prend part au concours.

La durabilité et pérennité du projet défendu seront ainsi évaluées tant dans ses ambitions environnementales et sociétales que son réalisme économique et capacité à s'inscrire dans le temps.

**Être âgé de moins de 41 ans au moment du dépôt de la candidature au concours*

CALENDRIER DE LA 10ÈME ÉDITION

INSCRIPTION

15 octobre - 15 décembre 2025

Les candidats sont invités à télécharger et compléter leur dossier de candidature jusqu'au 15 décembre (23h59).

SÉLECTION DE 7 DOSSIERS

Courant février 2026

7 dossiers sont sélectionnés et présentés aux élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier.

SÉMINAIRE DE PRÉPARATION

18 mars 2026

Un séminaire de préparation au Grand Oral est organisé en présence des experts-métiers partenaires.

REMISE DES PRIX

19 mars 2026

Trois candidats sont récompensés par trois prix de 50 000 €, 20 000 € et 10 000 €.

ÉTUDES DES CANDIDATURES

16 décembre 2025 - 15 janvier 2026

Les dossiers sont étudiés selon une grille d'évaluation par le comité d'organisation.

ACCOMPAGNEMENT ÉTUDIANT

19 et 20 février 2026

Tutorat des 7 candidats par les élèves-ingénieurs de l'Institut Agro Montpellier pour structurer leur dossier de candidature.

GRAND ORAL

19 mars 2026

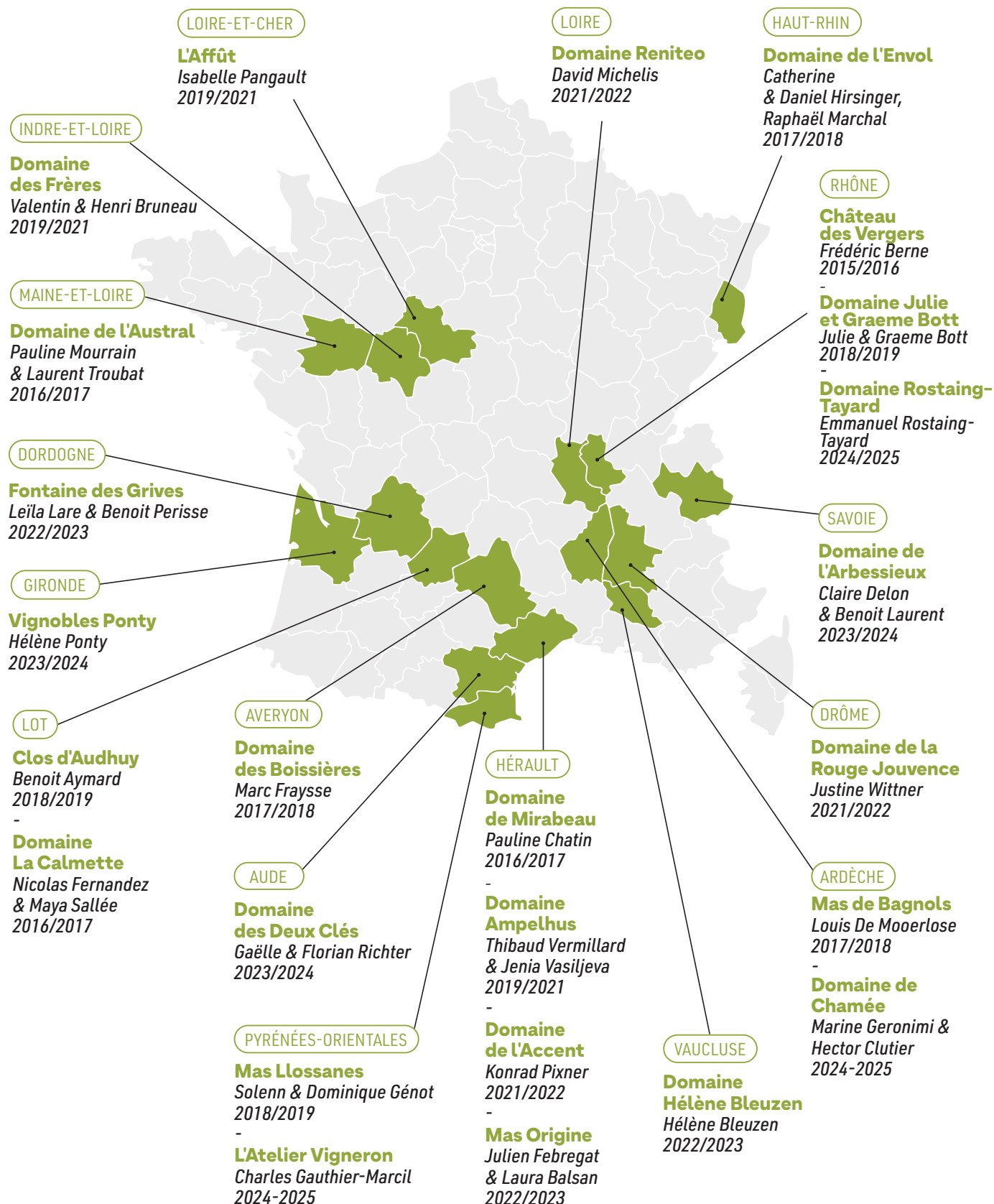
Les candidats défendent leurs projets devant un jury éminent composé de représentants des différents métiers de la filière viticole.



25 DOMAINES DISTINGUÉS DEPUIS 2015

Depuis le lancement de la première édition, 25 domaines issus de différentes régions viticoles françaises ont bénéficié de l'accompagnement du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.

Découvrez les portraits des lauréats [en cliquant sur leur nom](#).



UN ACCÉLÉRATEUR POUR LES LAURÉATS

Le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été un véritable tremplin pour de jeunes vignerons, leur offrant les moyens d'accélérer le développement de leur domaine et de s'inscrire durablement dans le paysage viticole français.

Grâce aux dotations attribuées, les lauréats du concours ont pu :

01

Moderniser leurs outils de production : rénover ou construire des bâtiments dédiés à la vinification, à l'élevage et au stockage, mais aussi investir dans du matériel viticole et oenologique.

02

Développer leur activité commerciale : aménager des espaces de dégustation et de vente, développer des activités d'oenotourisme, renforcer leur développement commercial.

03

S'adapter aux défis du futur : planter de nouvelles vignes avec des cépages adaptés au changement climatique, ou renouer avec le patrimoine viticole local, en réintroduisant des cépages autochtones, parfois oubliés.



DOMAINE DE CHAMÉE - VALLÉE DU RHÔNE MARINE GERONIMI ET HECTOR CLUTIER

Premier prix

Situé à Saint-Julien-en-Saint-Alban, en Ardèche, le Domaine de Chamée est le fruit de la passion de Marine Geronimi et Hector Clutier, deux œnologues ayant choisi de revenir sur leurs terres natales pour créer un domaine viticole à leur image. Le vignoble, niché dans la vallée de l'Ouvèze sur un contrefort du Massif central, s'étend sur 4 hectares de vignes en production (avec un projet de plantation de 1,5 hectare en 2025) sur des sols granitiques et marnes calcaires. Marsanne, Syrah, Grenache, et Cinsault sont cultivés en agriculture biologique, avec une approche axée sur la minimisation de l'impact sur les sols, préservation de la biodiversité et démarches agroforestières.

À la cave, les vins sont vinifiés de manière naturelle, avec un usage homéopatique du soufre pour garantir leur régularité.

Leur utilisation de la dotation ?

Poursuivre la démarche environnementale menée à la vigne jusque dans les chais à travers une rénovation énergétique par l'isolation du toit, l'installation de panneaux photovoltaïques, sans oublier la rénovation de caves historiques du village destinées au stockage de leurs vins et futur caveau.





L'ATELIER VIGNERON - CARAMANY - ROUSSILLON CHARLES GAUTHIER-MARCIL

Deuxième prix

L'Atelier Vigneron est un jeune domaine indépendant de 7 hectares implanté sur les terroirs exceptionnels de Caramany et Rasiguères, dans les Pyrénées-Orientales. Il a été fondé en 2021 par Charles Gauthier-Marcil, un œnologue québécois.

À la vigne, le travail est réalisé en faveur de sols vivants et d'une biodiversité accrue : apports organiques, semis d'engrais verts, stratégies de gestion de l'eau et introduction progressive d'une mécanisation légère. Ces pratiques visent à renforcer la résilience des vignes, à préserver l'écosystème et mettre en valeur un patrimoine viticole rare, notamment celui d'une parcelle vieille de 140 ans avec des cépages encore non identifiés !

En cave, Charles est peu interventionniste, voire minimaliste (fouillage au pied, égrappage manuel, levures indigènes...). Depuis 4 ans, Charles aspire à faire de Caramany une appellation de référence dans le Roussillon, en conjuguant artisanat et durabilité. au pied, égrappage manuel, levures indigènes...).



Son utilisation de la dotation ?

La régénération de son vignoble. Elle permettra à Charles de mettre place des apports massifs en matière organique, de consolider ses ceps sur échelas, de réparer les murets traditionnels catalans pour une meilleure gestion de l'eau. L'aménagement d'un caveau de vente est aussi en réflexion !

DOMAINE ROSTAING-TAYARD - COTEAUX DU LYONNAIS, BEAUJOLAIS EMMANUEL ROSTAING-TAYARD

Troisième prix



Son utilisation de la dotation ?

L'acquisition d'une tisanière, lui permettra de mettre au point ses propres tisanes et préparations biodynamiques.

Créé en 2020 par Emmanuel RostaingTayard, le Domaine Rostaing-Tayard est situé à Savigny, au carrefour des appellations Coteaux du Lyonnais et Beaujolais. Ce domaine jeune et dynamique repose sur une viticulture durable, avec une orientation forte vers l'agriculture biologique et biodynamique. Aujourd'hui, le domaine couvre 10 hectares, avec des parcelles réparties sur Savigny, Saint-Romain-de-Popey, Fleurie, et Moulin-à-Vent. Les cuvées, majoritairement à base de gamay et de chardonnay, reflètent la diversité des terroirs et une approche peu interventionniste, à la vigne comme au chai. Emmanuel ambitionne de continuer à développer son exploitation viticole et son outil de production, et de porter haut et fort les couleurs de l'appellation Coteaux du Lyonnais.



LES PARTENAIRES



Fondé en 1872, AdVini est un groupe viticole international, porté par une âme familiale, un actionnariat visionnaire et humaniste et un formidable esprit d'entreprendre. Ainsi, depuis plus de 150 ans, AdVini embrasse tous les métiers de la filière vin. À la fois vigneron et producteur, acteur et expert de la supply-chain et distributeur dans le monde entier, AdVini perpétue un savoir-faire d'excellence et des traditions culturelles, en partageant sa passion du vin avec ses partenaires et en révélant la mosaïque des terroirs et des histoires qui la compose.

Profondément enraciné au cœur du vignoble en France et en Afrique du Sud, AdVini cultive l'autonomie de ses maisons, fédérées autour d'une raison d'être commune : « Agir chaque jour avec humanité, unis dans la diversité, pour la valorisation des Vignobles et des Hommes. »

Résolument engagé pour la durabilité de ses activités, AdVini s'évertue au quotidien à réduire l'impact environnemental de ses activités : tant à la vigne, où elle mène la transition agroécologique de ses vignobles, qu'au sein de ses sites de production, où sont pilotés étroitement consommation d'eau, performance énergétique et éco-conception de ses vins.



Le groupe Crédit Agricole est le premier financeur de l'économie française et l'un des tout premiers acteurs bancaires en Europe. Leader de la banque de proximité en Europe, le Groupe est également premier gestionnaire d'actifs européen, premier bancassureur en Europe et troisième acteur européen en financement de projets. Fort de ses fondements coopératifs et mutualistes, de ses 157 000 collaborateurs et 27 423 administrateurs de Caisses locales et régionales, le groupe Crédit Agricole est une banque responsable et utile, au service de 54 millions de clients et 12,1 millions de sociétaires.

Grâce à son modèle de banque universelle de proximité – l'association étroite entre ses banques de proximité et les métiers qui leur sont liés –, le groupe Crédit Agricole accompagne ses clients dans leurs projets en France et dans le monde : banque au quotidien, crédits immobiliers et à la consommation, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement.

Au service de l'économie, le Crédit Agricole se distingue également par sa politique de responsabilité sociale d'entreprise dynamique et innovante. Elle repose sur une démarche pragmatique qui irrigue tout le Groupe et met chaque collaborateur en action.



La fondation de l'Institut Agro a pour objectif de co-construire des projets structurants et durables entre les entreprises, les enseignants-chercheurs, les Alumni et les étudiants. Le « Concours Vignerons & Terroirs d'Avenir » illustre parfaitement les actions portées par la fondation et ses partenaires.

Depuis janvier 2022, l'Institut Agro (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) regroupe trois grandes écoles françaises d'agronomie : L'Institut Agro Rennes-Angers, L'Institut Agro Montpellier et L'Institut Agro Dijon. Ce grand établissement public se positionne comme un leader de l'enseignement supérieur dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement au plan national et international. L'Institut Agro rassemble désormais 6 000 étudiants (dont 3 000 élèves ingénieurs et 450 doctorants), 60 000 alumni, 1 400 personnels (dont 400 enseignants-chercheurs), 6 campus, 3 domaines agricoles et expérimentaux, 5 pôles thématiques, 35 unités mixtes de recherche et 17 chaires partenariales, une fondation, un réseau d'incubateurs d'entreprises,

un centre d'enseignement à distance, une maison d'édition. L'Institut Agro couvre l'ensemble des filières et thématiques végétales et animales, y compris la vigne et le vin, l'horticulture, l'halieutique et le paysage. Il offre une palette étendue de formations initiales (cursus ingénieur, master, doctorat, licence pro) et continues. Il a vocation à être un acteur de 1^{er} rang, au plan national et international, dans l'accompagnement des transitions agro-écologiques, alimentaires et numériques à travers la formation, la recherche et l'innovation, le renforcement des capacités des acteurs des territoires et des filières, et l'appui à l'enseignement technique agricole, en collaboration avec ses partenaires de recherche, les universités, les entreprises, les collectivités et autres acteurs du monde socio-économique.





CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR



ADVINI
DES VIGNOBLES & DES HOMMES

Chloé Perinet - Responsable communication
chloe.perinet@advini.com

Louis Nicourt - Chargée de développement durable
louise.nicourt@advini.com

 **L'INSTITUT
agro Montpellier**

Ghyslaine Besançon - Responsable communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr

 **L'INSTITUT
agro Fondation**

Isabelle Massai - Responsable développement
isabelle.massai@supagro.fr